

Introduction

La question de la démocratie en Afrique est souvent victime d'un double réductionnisme : celui d'une dimension électorale, lui-même réduit au fait de savoir si les élections sont libres, transparentes et régulières. Pour les chancelleries occidentales, la tenue d'élections satisfaisant à ces critères suffit pour décerner un brevet de démocratie. Cette vision néglige les aspects fondamentaux que sont l'environnement institutionnel (neutralité politique des institutions, état de droit réel et pas seulement théorique, etc.) et, plus généralement, la situation du marché politique (comportements et structures politiques, inclusion de la citoyenneté, offre politique réelle, rapports de force politiques, etc.). Il existe en Afrique subsaharienne divers types de régime politique allant de régime dynastique au régime « d'hommes fort », ou de « parti dominant » qui, qualifiés de régimes hybrides ou de « démocraties », combinent constitutions démocratiques et comportements autoritaires. Les degrés de répression politique sont très variables dans ces régimes, mais ils se caractérisent tous par un fort déséquilibre des rapports de forces politiques. Les régimes dynastiques et « d'hommes forts » ressemblent à des monarchies déguisées en républiques, et sont particulièrement nombreux en Afrique Centrale. La longévité au pouvoir dépend dès lors de la capacité à maintenir ou à adapter ces soutiens stratégiques au fil des évolutions du contexte national et international. Ces deux types de régimes ont en commun d'organiser des élections largement contestables, taillées sur mesure pour les présidents en poste. Il est ainsi courant que les dirigeants s'approprient les moyens et ressources de l'État pour s'assurer une victoire électorale⁴ et favoriser l'ancrage du gouvernement perpétuel. Au Cameroun, un récent article d'Ernest-Marie Mbonda titrait : « Pourquoi le Cameroun se déchire-t-il ? ». Il faisait référence au conflit sociopolitique qui oppose le pouvoir de

Yaoundé aux leaders des mouvements fédéralistes de la minorité anglophone des régions du Nord-ouest et Sud-ouest du pays. Les revendications des anglophones furent exacerbées par le vent de démocratisation des années 1980. Ils dénoncent la francisation du système judiciaire, éducatif et le non-respect des droits de la minorité anglophone par la majorité francophone. Face à la montée des violences en 2017, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Gutierrez, a demandé au gouvernement du Cameroun « de diligenter des enquêtes rapides, efficaces, impartiales et indépendantes pour déterminer les responsabilités lors des affrontements » et régler la crise. Après les propos du premier ministre Dion Ngute du 15 mai 2019 qui affirmaient que le gouvernement est prêt à engager un dialogue formel sur tous les sujets, sauf celui sur la sécession, l'allocution du président Biya du 10 septembre 2019 sera une réponse à la communauté internationale prouvant sa crédibilité dans la préservation d'intérêts de partenaires/acteurs étrangers sur le sol national, et le présentant, entre autres, comme un entrepreneur politique réformateur investit dans la formation de l'État, processus indispensable dans la construction d'une démocratie. Partant des propos susmentionnés, comment comprendre la gestion cafouilleuse des situations conflictuelles du Nord-ouest et du Sud-ouest par le régime de Yaoundé ? Nous pensons que la posture adoptée par le régime du Renouveau est un indice supplémentaire qui exprime sa dérive autoritaire. En effet, il craint une perte de son contrôle sur les institutions républicaines (I), attitude qui l'entraîne à mettre sur pied des stratagèmes qui promeuvent le renforcement d'un gouvernement perpétuel en dépit de ses responsabilités dans le conflit et de promesses faites sur la démocratisation (II).

Le contrôle de l'État du Cameroun : objectif du pouvoir politique de Yaoundé.

Le Cameroun est structuré autour d'un bloc hégémonique qui occupe des positions de pouvoir, et qui a réussi à travers les époques malgré certaines crises, même si l'observation des modes d'action des cadets sociaux relève une politique sui generis par le bas. Son mode de gouvernement néopatrimonial permet à une élite disséminée dans les dix régions de détenir un accès monopolisé à la chose publique et s'appuie sur la population pour perpétuer son emprise, tandis que l'administration joue un rôle déterminant dans la perpétuation des régimes successifs. Son unité nationale repose sur un usage stratégique des centaines de groupes communautaires, avec la logique de l'équilibre national qui consiste à veiller à la représentation de toutes les sensibilités ethniques et toutes les régions dans la répartition des postes et opportunités. Un élément de réponse sur les raisons d'une dénégration de la crise anglophone

repose sur le concept de « désaffection populaire ». Il s'agit d'un processus au cours duquel des acteurs (le pouvoir politique, ses soutiens et ses sympathisants) rendent impopulaire une action, une réalité. Derrière ce processus se trouve une main manifeste ou latente qui exprime l'adoption de pratiques relevant des dimensions procédurales et juridiques de la démocratie par le régime politique. La « désaffection populaire » des situations conflictuelles dans le Nord-ouest et le Sud-ouest du pays est ainsi un processus par lequel ceux-ci travaillent premièrement à ne pas faire connaître la crise anglophone, deuxièmement à la cantonner voire minimiser ses potentiels effets dans les autres régions du triangle nationale et, troisièmement, à la rendre impopulaire dans l'objectif d'ancrer le gouvernement perpétuel (A) et lui permettre de conserver une crédibilité sur la scène internationale (B).

A-La quête hégémonique dans l'environnement national

La gestion du problème anglophone s'est toujours articulée autour de l'idéologie de l'unité nationale, les revendications politiques desdites régions remettant en cause la nature et la forme de l'État, perçues comme une atteinte à la souveraineté nationale par les autorités gouvernementales de Yaoundé. Un rappel historique montre que la partie sous administration française accède à l'indépendance le 1er janvier 1960, sous le nom de République du Cameroun. Un an plus tard, le 11 février 1961, l'ONU organise dans le territoire sous administration britannique un référendum qui exclut la solution de son indépendance totale en plaçant les électeurs devant deux options : le rattachement à la République du Cameroun ou à la République du Nigéria. La partie nord du

territoire anglophone, Northern Cameroons, choisit de se rallier au Nigéria, tandis que la partie sud, Southern Cameroons, s'associe à la République du Cameroun pour constituer avec celle-ci une entité fédérale¹⁵. Or, l'opération se réalise dans des conditions qui l'apparentent à un marché de dupes. À ses débuts, le projet de constitution envisage l'unité dans le respect des héritages socio-politiques respectifs. Aussi s'oriente-t-on vers une République fédérale et des représentants du Cameroun francophone et du Southern Cameroons participent-ils aux travaux de la conférence de Foumban, du 17 au 21 juillet 1961. Par la suite cependant, le texte constitutionnel est amendé sans la participation des représentants anglophones. Il est finalement adopté en début septembre à l'Assemblée

Crise de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, désaffection populaire et renforcement de la démocratie.

nationale de la République du Cameroun avant d'être promulgué, le 1er octobre 1961, par Amadou Ahidjo, le premier président camerounais, en tant que Constitution de la République fédérale du Cameroun. En conséquence, il est possible d'arguer que ces pratiques inaugurent l'évolution vers le présidentielisme et l'absence du pluralisme politique des institutions, mais aussi la domination de l'État central et de la majorité francophone sur la partie anglophone dans la république « fédérale ». En 1972, à la suite d'un nouveau référendum, Ahmadou Ahidjo tire un trait sur l'État fédéral, remplacé par un État unitaire. L'ère Biya, amorcée en 1982, ne fera que renforcer la tendance centralisatrice, assimilationniste et néo-patrimoniale de l'État. Si la politique à l'égard des Anglophones s'inscrit en aval dans le cadre plus général de la gestion ethnique du pays impulsée par le Président, elle fait l'objet d'un traitement spécial, en aval. En mai 1984, le terme « unie » est supprimé dans la constitution de la République du Cameroun. La centralisation du pouvoir entraîne la réduction de la participation anglophone dans la gestion des appareils politiques à toutes les échelles. La frustration de la partie anglophone est d'autant plus profonde, que ces changements s'inscrivent dans un contexte global d'autoritarisme croissant et de limitation des libertés publiques, sous couvert de lutte contre le mouvement révolutionnaire de l'UPC. S'impose alors un régime répressif, où les Anglophones se sentent de plus en plus marginalisés, voire victimes de traitements jugés discriminatoires et humiliants des hommes politiques locaux comme des citoyens ordinaires. Le recul du pouvoir des Anglophones nourrit en réaction un sentiment de minorité défavorisée et renforce celui d'une identité partagée. Pour s'en tenir à la genèse de la crise actuelle, il faut revenir aux revendications corporatistes d'avocats et d'enseignants à la fin

de l'année 2016 autour de deux enjeux structurants : la préservation d'une identité anglophone spécifique et une meilleure expression de ladite identité dans l'espace politique national. En effet, depuis l'arrivée du président Biya au pouvoir, à l'exception du poste de Premier ministre qui lui-même est placé sous la coupole du chef d'État, aucun anglophone n'a occupé un poste stratégique. D'un point de vue économique, les régions anglophones revendiquent l'absence d'infrastructures alors qu'elles représentent près de 40 % de l'économie nationale. À cette étape, l'on est dans une configuration où l'on peut parler d'un « problème anglophone », une revendication, déjà entendue dans les années 1990, autour de la « spécificité » desdites régions. La recherche hégémonique, par le pouvoir politique de Yaoundé, repose sur l'assimilation réciproque des différents segments de l'élite sociale d'origine précoloniale, coloniale et postcoloniale²⁰. Le régime présidentiel de parti unique, puis du parti dominant, véhicule l'intégration croissante de la formation sociale au système d'économie mondiale²¹. L'histoire du Cameroun souligne la fonctionnalité instrumentale de la dénomination. L'acte de nommer n'étant pas innocent, celui qui recourt aux mots pour nommer les choses correspond à l'utilité qu'il leur reconnaît. La dénomination a également une fonction taxinomique qui consiste à classer les choses nommées dans un répertoire indispensable à leur éventuelle utilisation ou marchandisation. Ainsi, la notion d'hégémonie sert au pouvoir politique à matérialiser la volonté de domination d'une catégorie de la population par une autre. Partant de ces arguments, depuis son accession au pouvoir, deux stratégies ont été principalement utilisées par le président Biya pour juguler les revendications anglophones : diviser pour mieux régner en offrant des postes de pouvoir à travers la nomination de leaders anglophones jugés proches, et réprimer

Crise de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, désaffection populaire et renforcement de la démocratie.

systématiquement toutes les velléités séparatistes qui se sont manifestées depuis 1993 avec la création du Southern Cameroon National Council (SCNC). Pour ce faire, le chef d'État, en politicien investisseur, s'est approprié en premier le statut de Père de la Nation. Il affirma lors d'une interview, à lui accordée par le journal national Cameroon Tribune, « Je suis le Père de la nation ; je pense à tout le monde, à tous mes enfants ». Ces propos s'accompagnent d'une thématique libérale et du développement d'un complexe de géniteur : « Je vous ai menés à la démocratie et à la liberté ». C'est une stratégie de récupération et de canalisation du désordre libéral, accompagné d'un choix opportuniste du lieu d'énonciation de la mutation de l'espace Cameroun. Elle contribue à la l'arrivée du président Biya au pouvoir, à l'exception du poste de Premier ministre qui lui-même est placé sous la coupole du chef d'État, aucun anglophone n'a occupé un poste stratégique. D'un point de vue économique, les régions anglophones revendiquent l'absence d'infrastructures alors qu'elles représentent près de 40 % de l'économie nationale. À cette étape, l'on est dans une configuration où l'on peut parler d'un « problème anglophone », une revendication, déjà entendue dans les années 1990, autour de la « spécificité » desdites régions. La recherche hégémonique, par le pouvoir politique de Yaoundé, repose sur l'assimilation réciproque des différents segments de l'élite sociale d'origine précoloniale, coloniale et postcoloniale. Le régime présidentiel de parti unique, puis du parti dominant, véhicule l'intégration croissante de la formation sociale au système d'économie mondiale. L'histoire du Cameroun souligne la fonctionnalité instrumentale de la dénomination. L'acte de nommer n'étant pas innocent, celui qui recourt aux mots pour nommer les choses correspond à l'utilité qu'il leur reconnaît. La dénomination a également une fonction taxinomique qui consiste

à classer les choses nommées dans un répertoire indispensable à leur éventuelle utilisation ou marchandisation. Ainsi, la notion d'hégémonie sert au pouvoir politique à matérialiser la volonté de domination d'une catégorie de la population par une autre. Partant de ces arguments, depuis son accession au pouvoir, deux stratégies ont été principalement utilisées par le président Biya pour juguler les revendications anglophones : diviser pour mieux régner en offrant des postes de pouvoir à travers la nomination de leaders anglophones jugés proches, et réprimer systématiquement toutes les velléités séparatistes qui se sont manifestées depuis 1993 avec la création du Southern Cameroon National Council (SCNC). Pour ce faire, le chef d'État, en politicien investisseur, s'est approprié en premier le statut de Père de la Nation. Il affirma lors d'une interview, à lui accordée par le journal national Cameroon Tribune, « Je suis le Père de la nation ; je pense à tout le monde, à tous mes enfants ». Ces propos s'accompagnent d'une thématique libérale et du développement d'un complexe de géniteur : « Je vous ai menés à la démocratie et à la liberté ». C'est une stratégie de récupération et de canalisation du désordre libéral, accompagné d'un choix opportuniste du lieu d'énonciation de la mutation de l'espace Cameroun. Elle contribue à la production de la croyance en la bienveillance du régime du Renouveau, mais aussi d'une récupération de tout ce qui se construit d'éminent en dehors de son sein, à contrario de le présenter comme insignifiant. Dès lors, l'institution républicaine qu'est le chef d'État, à travers l'instrumentalisation de groupes communautaires et linguistiques, sous-estime/mésestime les préoccupations et revendications des ressortissants desdites régions selon l'appréciation qu'il se fait des enjeux politiques et sociaux en présence.

Devant le déni et le mépris des autorités de Yaoundé face à cette mobilisation, ainsi que la

Crise de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, désaffection populaire et renforcement de la démocratie.

répression des forces de sécurité qui s'en suit, les quelques réponses sectorielles apportées par l'État ne suffisent plus à répondre aux revendications désormais politiques des manifestants, ce qui marque le point de départ de l'évocation d'une « crise anglophone ». Le pic de cette confrontation radicale est la déclaration d'indépendance de « l'État d'Ambazonie », le 1er octobre 2017, avec des centaines d'anglophones qui défilent dans les rues des grandes villes de la région. Aussi, la position de la CACSC repositionne le problème anglophone autour de la nature de l'État. Cette dernière relève du domaine du prince qui doit faire face à des ennemis intérieurs et extérieurs pour la conserver. Lorsqu'on aborde la question de la démocratie au-delà de la perspective classique des élections et des institutions, force est de reconnaître que, depuis peu, la tendance de fond est celle d'un retour de l'autoritarisme, qui prend la forme de coups d'État constitutionnels et d'une régression des libertés politiques. Au Cameroun, la figure de l'ennemi est liée à l'exercice de l'autorité et à la consolidation du pouvoir de l'État. Remettre en cause la forme de l'État, c'est non seulement s'attaquer au pouvoir du président Biya, mais également à sa gouvernance, s'attaquer à son autorité. Ainsi, dans son allocution à la nation du 31 décembre 2016, décrivant la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, il souligna que : « L'État a le devoir impérieux de rétablir l'ordre, au nom de la loi et dans l'intérêt de tous. Agir autrement, c'est compromettre notre démocratie ; c'est laisser l'anarchie s'installer à la place de l'État de droit [...]. L'unité du Cameroun est donc un héritage précieux avec lequel nul n'a le droit de prendre des libertés. [...]. Le peuple camerounais, comme un seul homme, s'est engagé à construire une nation unie, inclusive et bilingue [...]. Le Cameroun est un et indivisible³⁴ ». Deux idées fortes émergent de ces propos. Dans un premier temps, le président Biya

réaffirme être le garant de la sécurité des populations. Il détient le pouvoir de faire vivre et de laisser mourir au nom de la sécurité nationale. Alors que la répression des revendications syndicales fait de l'État un instrument de production de la violence et de la radicalité³⁶, il perçoit plutôt cet État comme moyen de restaurer l'État de droit. Par conséquent, le droit est l'instrument qui lui permet de déterminer qui, au sein des leaders de la contestation anglophone, mérite la liberté, l'emprisonnement ou la mort. Par la suite, le président de la République fait de l'unité nationale une ambition collective du peuple camerounais. Or, les revendications anglophones remettent en cause cette vision. L'unité nationale tant affirmée est perçue par les exclus de la redistribution des ressources étatiques, sous le prisme d'une quête hégémonique, comme un mécanisme de contrôle de l'élite francophone sur les anglophones avec la complicité d'une partie de l'élite anglophone. Mais, le discours sur l'impératif unitaire a ceci de particulier qu'il permet d'entretenir une confusion entre la formation de l'État (State formation) et la construction de l'État (State building). Toutefois, le 17 janvier 2018, alors qu'officiellement les discussions se poursuivent entre la CACSC et le gouvernement, le ministre de l'Administration territoriale de l'époque annonce la dissolution du CACSC et du SCNC, tandis qu'à la même date, les leaders anglophones appelaient les populations à moins de violence et demandaient quelques jours aux parents pour finaliser les discussions avec le gouvernement. Cet agissement du gouvernement vis-à-vis des revendications anglophones, expression de l'ancrage d'un pouvoir perpétuel, a pour corollaire une réduction au silence non seulement des revendications politiques, économiques et sociales posées, mais également celui du débat sur la forme de l'État. Le pouvoir politique

s'efforce, dans un tout autre aspect, de renforcer sa légitimité dans l'espace mondial.

L'affirmation d'une légitimité du Renouveau sur l'espace mondial

Les États d'Afrique subsaharienne se caractérisent, entre autres, par une faiblesse du système politique, décelée dans leur incapacité à réaliser les objectifs principaux d'un État à savoir : la cohésion sociale, l'intégrité politique et la continuité politique, entraînant un ralentissement du processus de régionalisation et faisant apparaître un complexe régional de sécurité. Aussi, subissent-ils des ruptures/surprises stratégiques les conduisant à solliciter l'aide des puissances occidentales, qui subordonnent leur soutien à l'application de conditionnalités telles que le respect des droits de l'Homme, de la liberté d'expression ou encore de l'alternance démocratique. Aussi assiste-t-on, depuis le début du XXI^e siècle, à une banalisation de la révision ou de la suppression de mandat présidentiel par voie parlementaire ou référendaire, pour permettre aux dirigeants de se maintenir au pouvoir (le Cameroun en 2008, Djibouti en 2011, le Congo-Brazzaville en 2015, le Rwanda en 2017, le Tchad en 2018), du moment où ces derniers considèrent ces conditionnalités comme l'expression d'un diktat. Ces modifications ou interprétations constitutionnelles pour maintenir un président en place révèlent que les institutions (parlements, cours constitutionnelles, commissions électorales, etc.) sont aux ordres du pouvoir, et que les principes démocratiques ancrés dans les constitutions sont loin d'être intouchables. Cette tentation de jouer les prolongations est particulièrement affirmée et préoccupante dans les régimes où la question de l'alternance à la plus haute responsabilité étatique reste taboue en dépit de l'âge avancé du chef d'État, à l'exemple du Cameroun avec le président Paul Biya, âgé de 87 ans. Avec la crise anglophone, le

gouvernement de Yaoundé est exposé à de nouveaux risques et de nouvelles vulnérabilités qu'il ne peut cautionner, ceux-ci étant liés à une crédibilité de son monopole de la violence légitime sur l'ensemble du territoire national, et une remise en cause de sa légitimité sur la scène internationale. Dès lors, le pouvoir politique met en œuvre une diplomatie de créneau qui lui permet de prouver la crédibilité de l'État en son leader Paul Biya auprès de partenaires étrangers occidentaux, en ce qui est de la préservation de leurs intérêts sur le sol national. Telle est la caractéristique de toute autocratie modernisatrice.

Avec les événements du 11 septembre 2001 est apparue une seconde légitimation de cette dernière, celle liée à l'impératif de sécurité, les puissances occidentales distinguant les régimes garants de la sécurité régionale et internationale et ceux qui ne le sont que de manière imparfaite, voire qui ne le sont pas du tout, d'où la nécessité, pour le gouvernement camerounais, de se présenter comme garant d'une stabilité politique et socioéconomique, statu quo satisfaisant les puissances occidentales. Ainsi d'une part, la « désaffection populaire » autour la crise anglophone a un objectif défini : amener la communauté internationale à ne pas regarder ni s'intéresser à sa politique publique nationale, tout en permettant au régime du Renouveau de multiplier des contacts/rencontres avec des partenaires et divers acteurs étrangers, dans le but d'engranger des soutiens potentiels et disposer de plus de temps pour une résolution du conflit. D'autre part, avec l'organisation d'un dialogue national en 2019, il s'agit pour le chef d'État de couper l'herbe sous le pied de l'opposition pour laquelle il est difficile de refuser

Crise de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, désaffection populaire et renforcement de la démocratie.

l'offre d'un dialogue qu'elle a réclamé, et distraire l'opinion nationale tout en reprenant les commandes de l'agenda politique du principal opposant Maurice Kamto. La fin de la guerre froide qui assurait une rente de fait, et la volonté des puissances occidentales de conditionner l'aide au développement à une ouverture démocratique, avaient poussé les nouvelles élites à mettre en avant une légitimité issue des urnes pour accéder à des fonds autrefois accordés avec moins de scrupule. Partant de cette constante, le retour de l'autoritarisme en Afrique ne s'explique pas sans prendre en considération les évolutions du contexte international. À défaut de produire un modèle autochtone, les autorités politiques africaines sont désormais séduites par un modèle, celui de la Chine, et se voient proposer des soutiens alternatifs à ceux des Européens et des Américains. Pour lesdits responsables africains en effet, la Chine est un régime autoritaire qui a réussi par excellence : le Parti communiste chinois est parvenu à la fois à se maintenir au pouvoir depuis 1949 et à vaincre la grande pauvreté. Après s'être développée, la Chine devient une nouvelle puissance internationale. D'autres puissances émergentes, comme la Russie, la Turquie, l'Arabie Saoudite et le Brésil, plébiscitent également l'autoritarisme. Ainsi, les intérêts mutuels entre l'Afrique et les puissances émergentes favorisent une convergence internationale d'un nouveau genre. D'une part, soucieuses de s'affirmer sur la scène internationale, les autocraties émergentes ont

besoin d'une clientèle, et de se projeter hors de leur sphère d'influence traditionnelle ; d'autre part, les régimes africains ont besoin de partenaires pouvant faire contrepoids aux critiques des Occidentaux dans les arènes internationales, et les aider sur les plans sécuritaire et économique. Les ressources naturelles, qui devraient contribuer au développement de pays du continent, protègent plutôt une majorité de gouvernements étatiques de pressions nationales et internationales en faveur des réformes démocratiques. Ainsi, le sous-développement procède de dynamiques qui s'agrègent ou se complètent : extension du domaine de la rente, faible influence des acteurs régionaux et internationaux liée, en partie, à la diversification des soutiens étrangers préservant, chacun pris individuellement, leurs intérêts propres. Dès lors, les matières premières stratégiques dont dispose le Cameroun protègent le pouvoir politique des pressions nationales et internationales en faveur de la gestion de la crise et de la prise en compte de revendications des ressortissants des régions anglophones d'une part, et, d'autre part, des réformes institutionnelles, électorales et socioéconomiques, du moment où elles sont l'objet de marchandage entre les pays émergents et le pouvoir politique. Partant de ces différentes raisons susmentionnées, le pouvoir politique de Yaoundé établit des stratégies qui contribuent à « impopulariser » la crise en cours dans les régions anglophones du pays.

Les stratagèmes de renforcement du pouvoir perpétuel

Le Cameroun, tout comme de nombreux pays du Sud, fait face à des mouvements irrédentistes voire identitaires. Ces derniers s'appuient sur certaines pratiques vécues ou perçues comme discriminantes et reposent désormais sur des critères linguistiques avec des assises

territoriales, comme c'est le cas actuellement de la crise anglophone. Dans ce pays, on peut subdiviser la population en trois générations traumatiques : celle des années d'indépendance qui a connu la répression des nationalistes de l'Union des populations du Cameroun (UPC) ; celle

Crise de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, désaffection populaire et renforcement de la démocratie.

des années 1990 témoin des années de braise et de villes mortes ; enfin la génération actuelle des années 2000 qui a connu la répression sanglante des « émeutes de la faim » de 2008. La gestion de la situation par l'État du Cameroun doit sortir des schémas habituels : en lieu et place des arrangements et accommodements politiques et autres aménagements cosmétiques, expressions d'une décompression autoritaire plutôt que d'une démocratisation véritable, il est urgent de dépasser les plans d'urgence pour penser le long terme. Ainsi, un management de l'urgence et de la réaction ne peut venir à bout de revendications qui menacent la stabilité d'une nation. À travers la construction d'un nouveau contrat social, l'État

doit être à l'écoute des énergies en travail dans le triangle national et mettre en dialogue les différents registres de légitimité afin que chacun prenne véritablement sa place et se sente concerné. Toutefois, dans le but de « sécuriser » les intérêts du collectif bureaucratique-présidentiel, le pouvoir politique de Yaoundé rivalise d'ingénierie et de cynisme pour orienter le débat sur la situation conflictuelle dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest du pays en sa faveur. Ses manœuvres vont de l'instrumentalisation du droit, pour une réduction de libertés civiles et politiques (A), à l'usage de médias et d'experts pour une dénégation et une désinformation de la crise (B).

Instrumentalisation du droit : moyen de labellisation de l'ennemi interne et de réduction de libertés civiles et politiques

Dans les contextes sécuritaire et politique actuels marqués par les exactions de la secte islamiste Boko Haram et la crise anglophone, les thèmes de démocratisation, de pluralisme politique et de l'unité nationale alimentent en permanence le discours des hommes politiques, des leaders d'opinion et des citoyens ordinaires au Cameroun. L'identité (ethnique ou linguistique) est par conséquent perçue ou vécue comme ressource politique exploitée à des fins de positionnement et de pouvoir. Dans l'analyse gramscienne, le pouvoir judiciaire est constitutif de l'hégémonie politique au même titre que le législatif ou l'exécutif. Les lois peuvent être utilisées pour organiser la vie sociale ou encore réprimer un certain type d'attitudes permettant de remettre en cause les intérêts de la classe dominante. C'est dans ce registre qu'il faudrait situer les critiques formulées contre la loi antiterroriste qui facilite l'interdiction des réunions publiques, de rencontres de la société civile ou de discussions autour des problèmes auxquels le Cameroun fait face. Cette fabrication de l'hégémonie est soutenue par l'imprécision

d'une définition claire de l'infraction terroriste, mais aussi par l'utilisation des termes qui sont restés vagues dans la loi. Or, « chaque loi est une chaussée publique bien pavée sur laquelle on peut marcher avec assurance », « l'imprécision des termes, leur mauvais emploi ou encore l'imprécision des phrases, constituent des barrières à la compréhensibilité de la loi ». Par ce procédé, le législateur s'autorise à définir, en fonction de ses intérêts, ce qui pourrait relever d'une infraction terroriste ou pas. Dans la mesure où il est un élément constitutif de la classe hégémonique, cela permet au groupe dominant de situer et labelliser tout potentiel citoyen comme « terroriste ». Le gouvernement camerounais a ainsi réagi en premier par le déni, le mépris et la violence dès la phase initiale de revendications sectorielles dans les régions anglophones. Il a décrit les chefs de file de la contestation des avocats et des enseignants comme des « sécessionnistes ». Dès 2017, les forces de sécurité ont réprimé plusieurs manifestations dans la violence, faisant des dizaines de morts, tandis que des centaines

Crise de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, désaffection populaire et renforcement de la démocratie.

d'activistes, dont les meneurs, ont été arrêtés et qu'internet ait été coupé. Le pouvoir refusait de reconnaître qu'un problème était en cours dans les régions anglophones, et niait ensuite l'existence d'une crise. Aussi des hauts fonctionnaires et des membres du gouvernement ont qualifié les manifestants anglophones de « chiens » et de « terroristes », tandis que des journalistes proches du pouvoir continuent d'inciter les pouvoirs publics à réprimer davantage les anglophones. Bref, pour le pouvoir politique et ses sympathisants/soutiens, il faut éradiquer toute velléité de confrontation, ce qui passe par des purges et la réduction des voix contraires au silence, ceci avec l'aide de la norme juridique sur le terrorisme. Cette instrumentalisation du droit s'inscrit dans une stratégie de fabrication du silence, mais également du consentement à travers la discipline, atteinte aux droits et libertés fondamentales nécessaires dans tout processus de démocratisation. Les arrestations, la répression des manifestations, l'interdiction des réunions sont à ranger dans une stratégie de discipline de la société dans laquelle s'insère le dispositif juridique. L'objectif est de rendre les populations dociles vis-à-vis du pouvoir et des lois. D'ailleurs, des proches du président de la République s'en félicitent souvent en privé, se vantant d'avoir de leur côté une opinion publique qu'ils ont eu le temps de fabriquer. Le pouvoir ne veut pas d'un dialogue politique, ni sur le fédéralisme, ni même sur la décentralisation, pourtant inscrite dans la constitution du Cameroun. La haute administration (gouverneurs et préfets) craint de perdre des positions de pouvoir et de rente. La Présidence, elle, a peur de perdre le contrôle qu'elle exerce sur les périphéries par la cooptation des élites locales. De hauts commis de l'État à Yaoundé redoutent enfin que la mise en œuvre effective de la décentralisation puisse donner lieu à de véritables

expériences démocratiques locales et, par conséquent, à un renouvellement des élites susceptibles de menacer la perpétuation de la classe dirigeante. Pour l'ordre gouvernant, il n'est pas question de laisser émerger un discours alternatif au-delà de celui produit par le pouvoir central. Le corps des individus est le lieu par excellence où s'exerce ce pouvoir disciplinaire. Les manifestations qui n'ont pas été autorisées, les interpellations brutales, le déploiement d'importants contingents de policiers et de gendarmes ne rendent pas simplement compte du caractère répressif de l'État, mais traduisent également la volonté de discipliner les personnes jugées dangereuses ou qui constituent des menaces potentielles pour l'ordre dominant. Discipliner vise à domestiquer, rendre docile et produire des individus qui ne sauraient contester l'ordre établi. Au terme de ce processus, on aboutit à un reniement par une partie de la population des droits constitutionnellement reconnus. Le pouvoir central reçoit régulièrement des félicitations d'une partie de l'opinion publique lorsqu'il procède à l'interdiction d'une réunion ou à la répression d'une manifestation.

Les corps disciplinés reconduisent par la suite la surveillance qu'ils s'imposent à eux-mêmes et tentent de l'imposer aux autres. Comme récompense pour cette « docilité », Yaoundé reconnaît la légalité des revendications des enseignants et des avocats et fait libérer fin août 2017 plusieurs chefs de file du mouvement initial, tels que l'avocat Agbor Balla, ainsi qu'une trentaine d'activistes. En 2018, le pouvoir a pris d'autres mesures d'ouverture, qui se sont révélées être de simples mesures cosmétiques du moment où elles n'ont été précédées ni d'un discours réconciliateur, ni suivies d'un dialogue inclusif. Ainsi, au-delà de la discipline, il y a chez le sujet l'internalisation de l'oppression et de la domination. Le sujet s'accommode de la violence structurelle produite par l'État et la reproduit

Crise de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, désaffection populaire et renforcement de la démocratie.

contre lui-même et contre autrui. Aussi, se développe-t-il un inconscient collectif qui favorise l'autocensure individuelle. L'exercice de l'autorité et du pouvoir a entraîné au sein de la population une confusion entre ce qui relève des libertés fondamentales reconnues par la constitution et l'infraction pénale. Le corps humain est fouillé par le pouvoir, déshabillé, désarticulé et recomposé. Le processus de labellisation permet à l'autorité de définir ceux qui constituent des déviants, mais également consolider les normes qui doivent régir et réguler le comportement des citoyens. La référence aux « lois de la République » traduit l'importance que le pouvoir politique accorde au droit dans la dynamique de lutte contre les complices internes d'une déstabilisation du Cameroun et de son unité nationale. Ainsi, pour préserver cette cohésion nationale, le tribunal militaire, juridiction principalement consacrée aux hommes en tenue, se voit octroyer la compétence pour juger des civils arrêtés dans le cadre d'activités civiles, montrant le caractère politique de la situation tout en illustrant l'instrumentalisation du droit. Or, la norme est une construction qui se forme dans le pouvoir d'écriture. C'est celui qui écrit qui va dicter, en fonction de ses convictions et de ses intérêts, ce qui est acceptable ou pas. Les normes apparaissent dès lors comme des constructions de l'ordre dominant à des fins hégémoniques.

La désinformation de l'opinion publique nationale et internationale

Les préoccupations sécuritaires dans les régions anglophones, et celles de l'Est et du Nord, alimentent en permanence les discours d'hommes politiques, des leaders d'opinion et des citoyens ordinaires dans les espaces médiatique et cybernétique. Tandis que certains célèbrent l'unité d'un pays un et indivisible, d'autres dénoncent la marginalisation et la conspiration. Ainsi, au-delà de l'instinct patriotique manifesté

L'absence d'une définition claire de la loi antiterroriste et l'utilisation vague des mots dans la qualification de l'infraction permet d'exclure ceux qui ne se conforment pas aux règles édictées, de différencier les individus les uns par rapport aux autres et de définir ce qui est « bien » ou « mauvais » en fonction des intérêts du pouvoir. Il appert plus aisé pour l'ordre étatique de fabriquer des outsiders ou des ennemis. Ce qui d'après Carl Schmitt est normal parce que la politique va de pair avec la désignation des ennemis, le choix des amis et la constitution des alliances. Dès lors, la thèse de l'ennemi intérieur, visant à déstabiliser la nation, se propage au sein de l'espace national, mais également un appel à une cohésion au sein du bloc hégémonique pour faire face à l'adversité, ce dernier étant présenté comme le seul garant de la stabilité. En plus d'instrumentaliser le droit, le pouvoir politique sollicite des médias et experts dans différents domaines pour « impopulariser » la situation des régions anglophones. Il en va de même de l'arrestation puis de l'incarcération sans procès des opposants du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun tels Maurice Kamto, Albert Dzungang, Alain Fogue, Bibouck Nissack, l'artiste Valséro et plein de militants de ce parti pour insurrection alors qu'ils ne faisaient qu'une marche de protestation contre le Code électoral

par le rejet de toute influence étrangère dans leurs affaires intérieures, il reste difficile pour les Camerounais de dépasser leurs différences pour construire une nation multiculturelle débarrassée de luttes politiques et d'autres instrumentalisations ethniques et linguistiques. L'intérêt du public tant national qu'international pour les questions internationales et de politique étrangère, ainsi que la tendance à tenir compte de

Crise de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, désaffection populaire et renforcement de la démocratie.

l'opinion dans la conduite des relations extérieures ont renforcé la place accordée à la situation dans le Nord-ouest et le Sud-ouest du Cameroun dans les médias, et suscité un recours aux experts pour éclairer les événements. Néanmoins il est constaté des effets négatifs : le risque de verser dans des analyses simplistes, la tentation de faire appel à l'expert disponible plutôt qu'à l'expert compétent d'une part et, d'autre part, la désinformation opérée par certains experts. Le couple journaliste-expert fonctionne au service du public, afin de permettre une meilleure information et compréhension. Le journaliste, s'il est par exemple un animateur de débat, qui passe d'un jour à l'autre de questions de société aux questions culturelles, de la politique intérieure aux questions stratégiques, ne peut par définition avoir un savoir encyclopédique sur l'ensemble de ces sujets. Certains peuvent être spécialisés sur les questions internationales ou de politiques publiques, mais nul ne peut aujourd'hui prétendre être à la fois spécialiste de l'Asie, de l'Afrique, d'Amérique, de la prolifération nucléaire, du terrorisme, de Grande-Bretagne, de l'ONU, etc. Aussi, en raison d'une éthique journalistique et d'une pédagogie communicationnelle, ce dernier devrait faire preuve de circonspection sur des domaines spécifiques et techniques qu'il ne maîtrise pas, et surtout faire preuve de neutralité sur un sujet d'analyse. Toutefois, il se remarque une prise de position subjective de certains journalistes sur des questions à débat, à l'exemple de la crise anglophone. Depuis septembre 2017, des discours incitant à la haine et aux violences contre les anglophones prolifèrent et engendrent une tension sociale palpable. Les médias progouvernementaux et certains intellectuels laissent entendre que les anglophones sont tous sécessionnistes. Certains journalistes de la chaîne Vision 4, financée par des barons du régime, considèrent les manifestants comme des

terroristes et, en septembre 2017, ont conseillé au gouvernement « d'instaurer l'état d'urgence dans la partie anglophone, d'organiser des arrestations massives, de fouiller les maisons y compris celles de ministres, et de surveiller de près les anglophones à Yaoundé ». Persistant dans le déni qui caractérise le discours officiel du pouvoir politique depuis le début de la crise, lesdits journalistes accréditent la thèse d'un complot venu de l'extérieur dans les médias officiels ou progouvernementaux ainsi que sur les médias sociaux ; ceci pour la conservation d'une mainmise de l'État sur les affaires courantes, au niveau national et dans ses représentations diplomatiques à l'étranger d'une part, et, d'autre part, pour une politique d'intransigeance envers tout citoyen, mieux toute personne qualifiée d'ennemie en raison d'une non adhésion à la politique gouvernementale.

Certains universitaires et spécialistes, de leur côté, jugent négativement la médiation de leur savoir, en estimant que c'est déchoir que de paraître à la télévision ou de parler à la radio. Pour ceux-ci, la rigueur scientifique interdirait de vulgariser en un temps nécessairement limité un savoir forcément complexe. Malgré la prise de position de ces derniers, on peut estimer, si on est enseignant-chercheur, que la pédagogie peut aussi passer par les médias et que c'est se mettre au service du public que de l'aider à décrypter des phénomènes complexes, qu'il n'y a pas de public qui ne soit pas « digne » de son expertise. Toutefois, le reproche que l'on puisse faire vis-à-vis de certains experts médiatiques sur la crise anglophone n'est pas celui de la déchéance scientifique. C'est celui de la tromperie, voire de la manipulation du public ou de la désinformation. Elle peut se faire par inadvertance, elle peut également être volontaire. Les recours aux experts ne sont pas toujours gage d'éclairage honnête du public, d'une volonté désintéressée d'informer et de faire comprendre. L'expert peut

Crise de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, désaffection populaire et renforcement de la démocratie.

être tenté de moduler son avis pour ne pas froisser des susceptibilités qui pourraient s'avérer néfastes pour l'avenir. Il y a souvent la tentation de ne pas heurter le pouvoir en place, les sponsors actuels ou potentiels, les éventuels clients ou les amis. Devant arbitrer entre le respect dû au public et des stimulants moraux ou matériels, le choix est pour certains vite opéré. Ainsi, pour certains universitaires, le pouvoir de Yaoundé s'est assez rabaissé en négociant avec les leaders séparatistes et, de ce fait, doit frapper et agir, parce que « quand on tire la queue du lion, il faut s'attendre à un coup de patte mortel ». A partir du moment où l'opinion compte de façon plus affirmée, la nécessité du régime politique camerounais de la convaincre est de plus en plus importante. Dès lors, la manipulation de l'information devient le revers d'un potentiel progrès démocratique. L'expert sollicité par les médias progouvernementaux s'exprime alors non pas en fonction de ce qu'il croit être vrai, mais de ce qu'il croit être bénéfique pour lui-même et pour le pouvoir politique. Ainsi pour certaines personnalités scientifiques, « il est incongru que les ressortissants des régions anglophones revendiquent l'amélioration de leurs conditions de vie parce qu'ils sont Camerounais comme tous les autres » et tout camerounais voudrait voir sa situation changer positivement. Aussi, en raison de soulèvements liées à des revendications socioéconomiques et politiques dans le Nord-ouest et le Sud-ouest, il est normal que l'État exerce le droit positif qui vise à rétablir l'ordre et à permettre la reprise des activités dans les régions crise. Or, le droit positif doit être encadré dans son exercice et tirer sa légitimité dans le rejet de tout excès, ce qui n'a nullement été le cas lors des revendications estudiantines à l'université de Buéa. En effet, revendiquant l'octroi de primes d'excellence octroyées par le gouvernement, certains étudiants ont été violentés par des éléments du Bataillon

d'intervention rapide (BIR). Ce type de pratique, qui consiste à passer le message par la violence, relève de l'instrumentalisation de l'État à des fins politiques. Ainsi, pour aller dans le sens de Charles Pasqua pour qui la démocratie s'arrête là où la raison d'État commence, certaines personnalités du corps enseignant camerounais instrumentalisent, quand il le faut, le savoir pour faire adhérer la population à une représentation qu'a le pouvoir politique de l'État-Nation, tout en cantonnant le citoyen à une soumission honteuse, car pour ces hommes de science, la réflexion/le raisonnement s'arrête là où la raison d'État commence. La naïveté d'une partie de la population trouve son fondement dans une éducation sans substance, qui continue à déstructurer la pensée, une éducation sans approche critique, qui privilégie la restitution et non la remise en cause. L'école tend à être plus un lieu de gardiennage social où sont véhiculés des savoirs mémorisés faisant la part belle au « respect » d'institutions et de personnalités étatiques, qu'un lieu d'acquisition de savoir et de construction d'esprit critique. L'université, quant à elle, conduit parfois uniquement à une accumulation de titres permettant d'espérer, de manière généralement illusoire, à des postes relativement rémunérateurs qu'à des savoirs analytiques et pratiques favorisant des qualifications. Ce qui conduit des universitaires à cautionner que l'appartenance à un groupe socioculturel, voire politique, peut servir de réservoir de symboles qui facilitent la justification de pratiques autoritaires par le gouvernement, ou qui favorisent le recours à des formes contestataires par la population. De même, selon des prises de position d'universitaires, il peut avoir un usage arbitraire du droit, et un usage autoritaire de celui-ci, de même en va-t-il pour l'appartenance à une région du triangle national. C'est alors que parallèlement à la crise anglophone, des universitaires et intellectuels

Crise de l'Etat de droit, des droits de l'Homme, désaffection populaire et renforcement de la démocratie.

progouvernementaux ont conçu dans l'espace cybernétique le vocable « Tontinards » renvoyant, d'une part, à tout ressortissant de la région de l'Ouest Cameroun jugé foncièrement espiègle, peu crédible et privilégiant l'intérêt pécuniaire à l'intérêt national et, d'autre part, à tout citoyen sympathisant du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC), soutenant le candidat dudit parti à l'élection présidentielle d'octobre 2018, Maurice Kamto. Aussi, en réponse à cette conception s'est vue construire, par une opinion

cybernétique, le nominatif « Sardinards », définis comme des individus privilégiant leurs intérêts grégaires et égoïstes au détriment du développement de l'État-Nation, en raison d'avantages à eux proposés par des partis politiques lors d'échéances électorales. L'objectivité devient ainsi une notion subjective, ce que dit l'expert il ne le dit-il parce qu'il le pense, et non parce qu'il voudrait instruire/éclaircir l'opinion sur une problématique, mais parce qu'il pense que c'est son intérêt de le dire.

Conclusion

En somme, la tendance à l'accommodation de la démocratie aux pratiques politiques traditionnelles en Afrique a entraîné la naissance de régimes politiques hybrides, trajectoire démocratique qui ne favorise point l'implémentation d'une paix durable. Les causes de cet échec sont inscrites dans la politique même de ses promoteurs, qui réduisent la démocratie à un simple montage institutionnel, et se fondent sur des schémas de pensée en porte-à-faux complet par rapport aux cultures politiques locales. Une authentique politique de démocratisation exige d'abord un effort de compréhension de l'altérité politique, c'est-à-dire des cultures politiques, du jeu des acteurs locaux et de leurs intérêts. La crainte d'une perte de légitimité et de crédibilité conduit à l'institutionnalisation du gouvernement perpétuel par le pouvoir politique au Cameroun, malgré la tenue régulière des élections, par le musellement des voix dissonantes. Premièrement, le développement de tendances centripètes et conservatrices, comme le contrôle de l'information sur l'existence d'une quelconque crise est prôné. Secondement, l'obsession électorale conduit à faire des élections l'arbre qui cache la forêt. L'organisation d'échéances électorales par le pouvoir, qui entretient un système politique déséquilibré en sa faveur, ne peut suffire à définir une démocratie. Même une alternance, par les urnes, à la tête de l'État n'est pas nécessairement gage de démocratie. Il convient, en effet, de ne pas confondre crise de régime et avènement démocratique et de distinguer changement de président, changement de régime et changement de gouvernance.

Bibliographie

- BANYONGEN, S., « CRISE ANGLOPHONE : LES ERREMENTS DES POLITOLOGUES CAMEROUNAIS », SUR JOURNALDUCAMEROUN.COM, ARTICLE CONSULTE LE 02/07/2019.
- BATCHOM, P. E., « LA GUERRE DU PEUPLE : DE LA POPULARISATION DE LA GUERRE CONTRE BOKO HARAM AU CAMEROUN », ETUDES INTERNATIONALES, 47, (2-3), 2016, PP. 285-304.
- BAYART, J.-F., L'ETAT AU CAMEROUN, PARIS, PRESSES DE SCIENCES PO, 1977, 296P.
- FOUCAULT, M., SURVEILLER ET PUNIR, PARIS, GALLIMARD, 1975, 312P.
- FOUCAULT, M., HISTOIRE DE LA SEXUALITE, VOL 1. PARIS, GALLIMARD, 1976, 245P.
- GRAMSCI, A., CAHIERS DE PRISON. TOME II : CAHIER 6 A 9, TRADUCTION MONIQUE AYMARD ET PAOLO FULCHIGNONI. PARIS, GALLIMARD, 1983, 168P.
- HENGOU, H. DE M., « CAMEROUN : LE RISQUE D'EMBRASEMENT DE LA CRISE ANGLOPHONE INQUIETE LES FRANCOPHONES », ARTICLE CONSULTE LE 02/01/2019 SUR [HTTPS://JEUNEFRIQUE.US2.LIST-MANAE.COM/SUBSCRIBE?U=6F73D53FB63E8C665C4E3800D&ID=9E88E09281](https://jeuneafrique.us2.list-manage.com/subscribe?u=6f73d53fb63e8c665c4e3800d&id=9e88e09281)
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, « CAMEROUN : L'AGGRAVATION DE LA CRISE ANGLOPHONE REQUIERT DES MESURES FORTES », CRISIS GROUP BRIEFING AFRIQUE, NAIROBI/BRUXELLES, N° 130, 19 OCTOBRE 2017, 47P.
- KAME, P., LES CRISES MAJEURES DE LA PRESIDENCE PAUL BIYA, PARIS, L'HARMATTAN, 2007.
- KANMOGNE TAMUEDJON, J.-C., LA COLONISATION ET LE CAMEROUN CONTEMPORAIN. CINQUANTE ANS APRES L'INDEPENDANCE ET LA REUNIFICATION, PARIS, L'HARMATTAN, 2012, PP. 93-98.
- KONINGS, P., « "LE PROBLEME ANGLOPHONE" AU CAMEROUN DANS LES ANNEES 1990 », POLITIQUE AFRICAINE, 62, 1996, PP. 25-34.
- KOUNGOU, L., CULTURE STRATEGIQUE ET CONCEPT DE DEFENSE AU CAMEROUN, PARIS, EDITIONS L'HARMATTAN, 2015, PP. 25-26.
- MAGNANI, V., ET VIRCOULON, T., « VERS UN RETOUR DE L'AUTORITARISME EN AFRIQUE ? », POLITIQUE ETRANGERE, 2019/2, PP. 9-23.
- MACHIKOU, N., « UTOPIE ET DYSTOPIE AMBAZONIENNES : DIEU, LES DIEUX ET LA CRISE ANGLOPHONE AU CAMEROUN », POLITIQUE AFRICAINE, EDITIONS KARTHALA, 2018/2 N° 150, PP. 116-120.
- MANGA, M., ET MBASSI, A., « DE LA FIN DES MANIFESTATIONS A LA FAIM DE MANIFESTER : REVENDICATIONS PUBLIQUES, REMANENCE AUTORITAIRE ET PROCES DE LA DEMOCRATIE AU CAMEROUN », POLITIQUE AFRICAINE, N O 46, 2017, PP. 73-97.

- OWONA NGUINI, M.-E., ET MENTHONG, H.-L., « GOUVERNEMENT PERPETUEL » ET DEMOCRATISATION JANUSIENNE AU CAMEROUN (1990-2018) », POLITIQUE AFRICAINE N° 150, EDITIONS KARTHALA, JUIN 2018, PP. 97-114.
- RAMONDY, K., « L'ONU : QUEL ARBITRE DANS LES GUERRES AU CAMEROUN ? », RELATIONS INTERNATIONALES 2018/3 (N° 175), PP. 109-122.
- QUANTIN, P., « LA DEMOCRATIE EN AFRIQUE A LA RECHERCHE D'UN MODELE », POUVOIRS, N° 129, FEVRIER 2009, PP. 65-76.
- SINDJOUN, L., « CAMEROUN : LE SYSTEME POLITIQUE FACE AUX ENJEUX DE LA TRANSITION DEMOCRATIQUE », L'AFRIQUE POLITIQUE, 1994, PP. 143-161.
- SOCPA, A., DEMOCRATISATION ET AUTOCHTONIE AU CAMEROUN. TRAJECTOIRES REGIONALES DIFFERENTES, LEYDE, LEDEIN UNIVERSITY PRESS, 2002.
- TCHINDA KENFO, J., « LE « PROBLEME ANGLOPHONE AU CAMEROUN : LA REPOSE PAR LE PROCESSUS PARTICIPATIF AU DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE », NOTE DE RECHERCHE, NO 29, 2017, PP. 2-14.
- TCHINDA KENFO, J., « LES MIRAGES DE LA COOPERATION SUD-SUD. UNE AUTOPSIE DE LA PRESENCE CHINOISE EN AFRIQUE », CARPADD, NOTE D'ANALYSES SOCIOLOGIQUES, NO 10, 2014, 15P.
- VENNESSON, P., « PENSER LES GUERRES NOUVELLES : LA DOCTRINE MILITAIRE EN QUESTIONS », POUVOIRS 2008/2 (N° 125), PP. 81-82